



Compte rendu CSE du 17 Décembre 2020

POINT D'ACTUALITE COVID 19:

Depuis trois semaines, la Direction fait un point hebdomadaire aux élus sur la crise sanitaire au sein de la CEBPL. La reprise à la rentrée se fera sur les mêmes bases. Les horaires resteront les mêmes jusqu'au 15 Janvier minimum. Un petit rappel de la direction: tous les collègues doivent s'arranger pour partir du travail de manière à être rentrés avant 20h. La CEBPL ne paiera pas les amendes à votre place

INFORMATION SUR:

- **LE PROCESS AGRESSION**

Le nombre d'agression en agences a diminué par rapport à 2019. Il est fort probable que la pandémie y soit pour beaucoup. Pour la Direction, le processus actuel est efficace mais a besoin d'évoluer. Le nouveau process est d'ailleurs déjà en ligne. Il faut continuer de passer par SBO pour déclarer une agression mais le formulaire est simplifié. En ce qui concerne la demande de rupture commerciale, c'est désormais à l'employé agressé d'en faire la demande, demande qui sera validée par le hiérarchique direct, ou pas... Il appartiendra également à l'agressé de porter plainte. La CEBPL ne pourra pas le faire pour vous. La direction a décidé de relancer et renforcer la sensibilisation et la formation des collègues sur la gestion des incivilités. Depuis le temps que les élus le demandaient, ils ont enfin été entendus. Si seulement c'était la même chose pour toutes nos demandes... on peut toujours rêver non ?

- **LES FERMETURES HIVERNALES D'AGENCES**

En 2019, 78 points de vente avaient baissé le rideau au moment des fêtes de fin d'année. Ces agences réunissaient plusieurs critères justifiant leur fermeture : moins de 3 ETP, faible nombre de RDV et peu de dépôts pro et BDR sur la période. Cette année, on reprend les mêmes critères et on en rajoute un : difficultés liées à l'organisation des congés. La « faute » est reportée sur les collègues qui prennent des congés alors que la raison principale est le manque cruel de monde dans le réseau suite à une forte diminution du personnel. Mais ça, chuuuuut !!! Faut pas le dire trop fort. Nous avons demandé à la Direction de revoir la communication et les affichettes apposées dans certains points de vente. En effet, « fermeture exceptionnelle du 24/12 au

05/01 » pour des agences fermées depuis 4, 6 ou même 14 mois (oui oui, tant que ça), ça ne fait pas sérieux. La direction a promis de revoir sa communication.

- DIAPASON

Personne n'en avait redemandé. Eh bien on vous en ressort quand même. Et tant pis pour l'indigestion. Comme tous les deux ans, Diapason est de retour. Cette enquête ne se substitue pas à votre médecin mais est quand même destinée à prendre la température des salariés au sein de la CEBPL. Quelques questions ont été supprimées (celles dont les réponses, au final n'allaient pas dans le bon sens), d'autres rajoutées, mais nous vous laissons les découvrir. L'enquête se déroulera du 19/01 au 12/02/ 2021. Nous vous invitons bien évidemment à y répondre le plus largement possible et à vous exprimer pour vous faire entendre. Cette enquête conduite par IPSOS restera totalement confidentielle et anonyme, la CEBPL n'ayant aucun accès à vos réponses. Seul le résultat final sera délivré à l'entreprise, sans aucun détail, nom ou identification possible. Alors LÂCHEZ-VOUS !!!

- SERVICES

Comme vous le savez sûrement, « Services » est fermé pour travaux et va basculer au 07/01/21 sur un nouveau logiciel de saisie des congés. Pour la Direction, la transition devrait se dérouler sans problème mais nous vous conseillons malgré tout de faire une copie d'écran de vos congés restants au 31/12/20 afin de pouvoir contester une éventuelle différence de congés après la bascule. Mieux vaut prévenir que guérir.

Information complémentaire

- DIF ET CPF

Nous venons ici vous rappeler que pour ne pas perdre vos Droits Individuels à la Formation (DIF), vous avez jusqu'au 30/06/21 pour créer votre Compte Personnel de Formation (CPF) et y transférer vos heures .

Cette info ne concerne que les salariés qui ont acquis des droits jusqu'au 31/12/2014 mais pensez toutes et tous à créer votre compte formation dès à présent:

<http://www.moncompteformation.gouv.fr/>

Réseau Couleur CE

Un Avantage Supplémentaire pour les Adhérents du Syndicat Unifié/UNSA

**le réseau Couleur CE,
Au service des salariés**

CRÉE IL Y A MAINTENANT PLUS DE 11 ANS, LE RÉSEAU COULEUR CE (CCE) REGROUPE PLUS DE 400.000 SALARIÉS PARTOUT EN FRANCE DANS UN SEUL BUT : DÉVELOPPER LE SOCIAL.

AINSI, GRÂCE À CETTE COMMUNAUTÉ TOUJOURS PLUS GRANDISSANTE, VOUS ALLEZ PROFITER D'UNE EXPÉRIENCE INÉDITE EN ACCÉDANT À DES MILLIERS D'OFFRES EXCLUSIVES.

CINÉMAS, PARCS, ZOOS, SPECTACLES, SHOPPING, VACANCES, PRESSE, ETC. LE MEILLEUR DU LOISIRS À PRIX GROUPE, EN ILLIMITÉ ET POUR TOUTE LA FAMILLE.

ALORS N'ATTENDEZ PAS POUR VOUS CONNECTER AU NOUVEAU SITE ET DÉBLOQUER VOTRE ACCÈS GRATUIT

L'ÉQUIPE DE LA FÉDÉ

le cinéma
-20 à -30% toute l'année

les spectacles
jusqu'à -60% toute l'année

les parcs / zoos
-20 à -45% toute l'année

le shopping
-5 à -45% toute l'année

ne plus payer le prix fort !

BONUS : e-billets disponibles et + de 5000 salles disponibles à prix CCE !

BONUS : e-billets disponibles et + de 60.000 manifestations disponibles à des prix CCE !

BONUS : e-billets disponibles et + de 80 parcs / zoos disponibles à prix CCE !

BONUS : + de 200 marques disponibles et des remises cumulables avec les promotions

Nous vous souhaitons à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année



Vos représentants au CSE : Benoit BRIER, Marie Laure CRENN, Brigitte ECUYER, Catherine GERARD, Philippe LAFOURCADE, Fabienne LETHEREAU, Michèle NOUVEL, Valérie PAVIC, Agnès PERRAUT, Frédéric ROIGNANT, Loïc STEPHAN.